



ÉCOLE LES PRIMEVÈRES – JOUVENCE COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 03 décembre 2019 à 19h,
à l'école Les Primevères,
au 1465 rue Félix Antoine Savard à Québec

Sont présents :

M ^{me} Kim BeauBien	M ^{me} Catherine Fournel
M ^{me} Hélène Beaulieu	M ^{me} Marie-Eve Gagné
M ^{me} Marie-Eve Bouffard	M ^{me} Nancy Gendron
M. Yan Castilloux	M ^{me} Sandra Leblanc
M ^{me} Marie-Renée Coulombe	M ^{me} Valérie Lépine
M ^{me} Karine Dionne	M. Réjean Martel
M ^{me} Julie Drapeau	M ^{me} Sophie Nadeau
M. Aurélien Dupuy	

Sont aussi présents :

M. Maxim Pilote, directeur
M. Bruno Duquet, directeur adjoint

Est absent :

M. Lucien Chabot, commissaire

Secrétaire :

M ^{me} Sophie Marceau-Deschesnes

Ordre du jour

Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2019
4. Information du Commissaire

Bloc décision

5. Consultation de la CSDD
 - a) Cadre d'organisation des services éducatifs 2020-2021
 - b) Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2020-2021
 - c) Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2020-2021
 - d) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021
6. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Bloc de consultation

7. Information générale :
 - a) Comité sur la photo scolaire
 - b) Comité sur l'aménagement
 - c) De la présidente
 - d) Du représentant au Comité de parents
 - e) De la direction
8. Divers
 - a) Contamination de l'eau au plomb
 - b) Fête du quartier
9. Levée de l'assemblée

Parole au public

Aucune intervention

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Catherine Fournel, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum

Mme Catherine Fournel présente l'ordre du jour et elle constate le quorum.

C.E. 19-20-24

Il est proposé par M. Yan Castilloux, appuyé par Mme Kim BeauBien, d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points 8a. Contamination de l'eau au plomb et 8b. Fête du quartier.

3. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2019.

Modifications

-Remplacer le nom de M. Castilloux par celui de M. Aurélien Dupuy au point 13b.

-Remplacer le numéro de résolution C.E.-22-19-20-14 par C.E. 19-20-23 au point 14.

Suivi

Aucun suivi

C.E. 19-20-25

Il est proposé par Mme Marie-Ève Bouffard, appuyé par Mme Valérie Lépine, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2019.

4. Information du Commissaire

Commissaire absent.

5. Consultation de la CSDD

a) Cadre d'organisation des services éducatifs 2020-2021

M. Maxim Pilote explique que plusieurs consultations seront soumises à la rencontre et que les documents sont assez volumineux. Il invite les membres à en faire la lecture et présente sommairement les modifications ou les impacts que ces documents peuvent avoir à l'école Les Primevères Jouvence. M. Maxim Pilote ajoute également que ces documents sont uniquement en présentation et que nous pouvons émettre nos suggestions à la Commission scolaire mais qu'elle n'est pas tenue d'y effectuer des modifications.

Il est proposé par Mme Marie-Renée Coulombe, appuyé par Mme. Hélène Beaulieu et tous les membres du conseil d'établissement d'accepter le cadre d'organisation des services éducatifs 2019-2020 tel que présenté.

b) Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2020-2021

M. Maxim Pilote présente le document à l'égard des critères d'inscription pour l'année scolaire 2020-2021 en spécifiant que la principale modification est en lien avec les transferts d'élèves. Il mentionne que les différences d'une année à l'autre concernent majoritairement les critères pour le processus de transfert. Ainsi, pour l'année scolaire 2020-2021, les trois critères à respecter pour la priorité d'inscription sont : l'élève ayant un frère ou une sœur dans l'école, l'élève ayant la plus longue période de fréquentation de l'école et l'élève dont le lieu de résidence est le plus près de l'école.

Il est proposé par Mme Sophie Nadeau, appuyé par Mme Sandra Leblanc, et tous les membres du conseil d'établissement d'accepter le document sur les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2020-2021 tel que présenté.

c) Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2020-2021

M. Maxim Pilote mentionne qu'il n'y a aucun changement dans les aires de desserte de l'école Les Primevères-Jouvence et que les modifications touchent seulement les écoles de l'Ancienne-Lorette.

Il est proposé par Mme Marie-Eve Gagné, appuyé par Mme Nancy Gendron, et les membres du conseil d'établissement d'accepter le document sur les aires de desserte pour 2020-2021 tel que présenté.

d) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021

M. Maxim Pilote présente le plan triennal aux membres du conseil d'établissement. Il explique les données et les chiffres présents dans le tableau.

Il est proposé par Mme Marie-Eve Gagné, appuyé par Mme Marie-Ève Bouffard, et les membres du conseil d'établissement d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021 tel que présenté.

6. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

M. Maxim Pilote explique que traditionnellement, l'école Les Primevères-Jouvence fait l'horaire continu lors de la dernière journée de classe avant les vacances du temps des fêtes. Ainsi, l'école régulière se termine à 13h05 pour Jouvence et 13h10 pour Les Primevères. C'est le service de garde qui prendra le relais par la suite. Le transport scolaire sera en vigueur (circuit du soir) et le départ se fera également à 13h10 pour Jouvence et 13h15 pour Les Primevères.

C.E. 19-20-26

Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagné, appuyé par Mme Sophie Nadeau, d'approuver le changement à l'horaire pour la journée du 20 décembre 2019.

7. Informations générales

a) Comité sur la photo scolaire

Mme. Catherine Fournel mentionne que le comité sur la photo scolaire retournera en appel d'offres pour l'année 2020-2021 et elle ajoute que le photographe de cette année reviendra après les vacances du temps des fêtes pour prendre les photos des finissants et pour faire la reprise de photos pour les élèves qui étaient absents.

b) Comité sur l'aménagement

M. Maxim Pilote explique qu'il n'a pas encore eu l'occasion de sonder l'équipe-école et que dès que ce sera fait, il pourra faire un retour avec les membres du conseil d'établissement. M. Réjean Martel, membre de la communauté ajoute que le conseil de quartier a été sensibilisé aux différentes demandes de l'école Les Primevères-Jouvence. Il explique également que la ville a un budget permettant les améliorations pour la sécurité routière. Il faut donc attendre d'avoir les balises et les consignes et ensuite il faudra faire des propositions et des demandes à la ville.

c) De la présidente

Mme. Catherine Fournel souhaite de joyeuses fêtes à tous les membres du conseil d'établissement. Elle leur souhaite de prendre le temps de se reposer et de passer du bon temps en famille.

d) Du représentant au Comité de parents

Politique sur l'alcool et la drogue

M. Yan Castilloux présente les sujets abordés lors de la dernière rencontre du Comité de parents. Tout d'abord, certains parents avaient des interrogations à l'égard de la politique sur l'alcool et les drogues puisqu'ils considéraient que celle-ci laissait place à l'interprétation. Lors d'événements en lien avec l'alcool ou la drogue en milieu scolaire, ce sont les tribunaux qui devront prendre une décision.

Maternelle 4 ans

M. Yan Castilloux explique qu'en 2023, les maternelles 4 ans seront un droit au même titre que les maternelles 5 ans. Ainsi, si la demande est là, l'offre de maternelle 4 ans devra inévitablement augmenter.

Aire de desserte

M. Yan Castilloux explique que certains changements concernant les aires de desserte ont eu lieu à l'Ancienne-Lorette mais que ces changements ne concernent pas le secteur de l'école Les Primevères-Jouvence.

Loi 40

M. Yan Castilloux explique que les parents ont pu remplir un sondage concernant la loi 40 lors de la dernière rencontre du Comité de parents.

e) De la direction

M. Maxim Pilote félicite les membres du personnel ainsi que les élèves pour leurs efforts soutenus lors de la première étape. Il propose aux membres du conseil d'établissement de faire un message à l'intercom afin de souligner la persévérance des élèves. Les membres du conseil d'établissement acceptent.

8. Divers

a) Contamination de l'eau au plomb

M. Maxim Pilote explique qu'à la suite de l'article dans les médias à l'égard du plomb dans l'eau à l'école secondaire De Rochebelle, l'eau de toutes les écoles de la commission scolaire sera testée. En effet, la nouvelle norme concernant le pourcentage de plomb dans l'eau fait en sorte que l'école

secondaire De Rochebelle était au-dessus de la limite. Il explique également que l'on ne sait pas si le plomb provient des tuyaux de la ville ou bien des tuyaux de l'école. En attendant les résultats, les concierges de l'école font couler l'eau le matin durant 5 minutes. Cette méthode de prévention est conseillée par Santé Canada. M. Aurélien Dupuy se questionne à propos des informations qui nous sont transmises. Il souhaite avoir davantage d'informations et s'inquiète de la contamination possible des enfants qui boivent de l'eau à l'école. Il se préoccupe du fait qu'aucune date ne soit encore fixée pour les tests d'eau. M. Maxim Pilote l'invite à s'adresser à la ville de Québec puisque malheureusement il ne possède pas plus d'informations.

b) Fête de quartier Jouvence (60 ans)

M. Réjean Martel qu'en 2020, le quartier Jouvence célèbrera ses 60 ans. Nous aurons davantage de détails par son entremise au courant de l'année.

14. Levée de l'assemblée

Mme Catherine Fournel, la présidente, remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 21h33.

C.E.19-20-27

Il est proposé par Mme Nancy Gendron, appuyé par M. Yan Castilloux, d'approuver la levée de l'assemblée à l'école Les Primevères-Jouvence.

Maxim Pilote
Directeur
École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel
Présidente du CÉ
École Les Primevères-Jouvence